prenons soin
les établissements d'inspiration chrétienne

Ma Maison de Paris Notre-Dame des Champs

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Paris

Présentation

80 places

Ma Maison peut accueillir 80 Résidents, entourés d'une équipe de professionnels, sous la responsabilité des Petites Sœurs, présentes à tous les niveaux. L'esprit de charité anime chacun, comme nous l'a enseigné Jeanne Jugan. Nous sommes tous et toutes - les 13 Petites Sœurs, les 8 membres de l'Association Jeanne Jugan, les 80 bénévoles - à l'écoute des Résidents pour faire de cette maison un lieu de joie et de paix. Une Petite Soeur et une résidente Tous contribuent chaque jour à la vitalité de « Ma Maison » - Service des repas - Atelier de créativité, Jeux de société - Promenades et partage - Animation théâtrale, fêtes et anniversaires - Jardinage - Aide à la quête et aux divers travaux de la maison

Conditions d'admission

Le critère premier d'admission est d'avoir des ressources modestes ne permettant pas d'aller dans une autre structure d'hébergement. Une visite et une rencontre seront proposées à la personne âgée et à sa famille préalablement à toute prise de décision. Ma Maison est une maison d'accueil privée, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, sans limite d'âge, seules ou avec leur conjoint, valides ou semi-valides en fonction des places disponibles. Aucune condition d'origine ou d'appartenance religieuse n'est requise. Le dossier téléchargeable se trouve sur le site internet et il faut le remettre à la maison que vous choisirez.

Inspiration chrétienne

La chapelle est ouverte à tous. Vous pouvez assister à la messe, ou vous unir par la pensée et la prière à nos temps de prière : 6h30 : oraison 7h05 : laudes 17h : chapelet 17h30 : vêpres 21h : complies La messe est célébrée à 11h en semaine et à 10h30 le dimanche Exposition du Saint Sacrement le dimanche Nous vous encourageons à téléphoner pour la confirmation des horaires, car ceux-ci peuvent être modifiés.

Ma Maison de Paris Notre-Dame des Champs

49 rue Notre-Dame des champs
75006 Paris